

<https://www.eglisealareunion.org/?Fondation-Abbe-Pierre-La-crise-du-logement-s-aggrave>

Fondation Abbé-Pierre : « La crise du logement s'aggrave »

- Archives -



Date de mise en ligne : mardi 23 février 2016

Copyright © Diocèse de La Réunion - Tous droits réservés

La fondation Abbé-Pierre présente aujourd'hui au Cinépalmes à Sainte-Marie, son 21e rapport annuel sur l'état du mal-logement en France.

La situation globale laisse entrevoir que la crise du logement s'aggrave, avec, au niveau national, 15 millions de personnes concernées.

Ce rapport démontre que le mal-logement a un impact sur la santé, autant physique que mentale : maladies respiratoires, allergies, bronchites, dépression, stress, troubles psychiques, addictions, troubles du sommeil...

Ainsi, Thierry Hergault, directeur régional de la Fondation Abbé-Pierre, plaide pour une approche globale, en décroissant les services compétents : acteurs du logement, de la santé, du social, de l'accès aux droits... pour une meilleure coordination et un meilleur suivi.

Il souligne néanmoins les efforts faits à La Réunion en ce sens, avec par exemple la Pass Permanence d'accès aux soins de santé pour les personnes en situation de précarité (au CHU Félix-Guyon), la mise en place d'une unité mobile de psychiatrie ainsi que des équipes mobiles d'addictologie qui se déploieront en 2016-2017.

« *Il convient de travailler davantage sur la réduction des risques et la prévention* », martèle-t-il.

D'autant plus qu'à La Réunion, la situation est préoccupante : 42% de la population est touchée par la pauvreté, soit environ 243 000 personnes vivant avec moins de 935 euros/mois ; un niveau de vie très faible qui rend compliqué l'accès ou le maintien à un logement décent.

Dans notre île, 60 000 personnes sont encore concernées par l'habitat indigne, malgré des opérations fréquentes de réhabilitation - principalement menées dans les zones urbaines.

De plus, le décalage entre le coût des loyers et la capacité financière des ménages est de plus en plus grand, ce qui provoque un phénomène d'éviction des plus pauvres qui n'ont plus les moyens de payer un logement social.

Selon l'indice de Gini, un indicateur d'inégalités de salaires (revenus, niveaux de vie...), La Réunion est le département le plus inégalitaire, et « *la misère au soleil n'y est pas forcément plus évidente qu'ailleurs* » conclut Thierry Hergault.